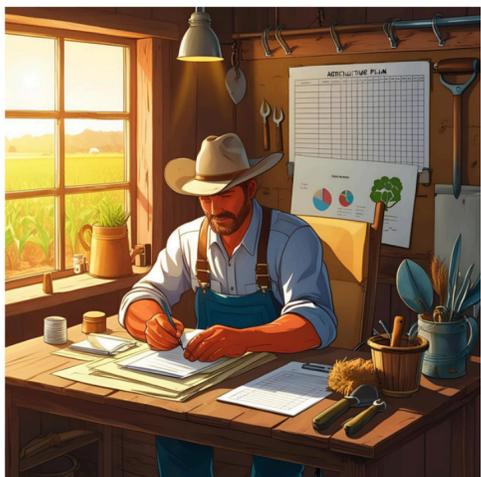


### étape 1

#### Se préparer

- Le Département met à disposition des agriculteurs et agricultrices un mode d'emploi illustré pour faire sa demande.



### étape 2

#### S'organiser

- Préparer tous vos documents à l'avance dans un dossier sur votre ordinateur.
- Pour faciliter l'envoi de vos documents vers le service instructeur, nous avons mis à votre disposition des tutoriels pour alléger vos photos et PDFs.



### étape 3

#### Besoin d'informations supplémentaires

- Le numéro vert : **0800 000 490**
- Le mail : **info.agricole@cg974.fr**



### étape 4

#### Se lancer

- Pour se connecter à la plateforme, vous aurez besoin d'une adresse mail pour activer la création de votre compte.
- Si vous vous faites accompagner par un technicien agricole, vérifiez que vous avez accès à votre adresse mail !

